

marginalisée, bafouée et désintégrée pour des raisons énigmatiques qui ne cessent de susciter des interrogations et des suspicions au sein des professionnels des médias.

Excellence Monsieur le Président de la République, la loi 2015-07 du 20 mars 2015 portant code de l'information et de la communication en République du Bénin, stipule en son article 37, que : « L'État accorde une aide à la presse privée. Elle est inscrite au Budget Général de L'État ».

Excellence Monsieur le Président de la République, force est de constater que cette aide, jadis perçue, n'est plus régulièrement octroyée depuis 2016 à ce jour, excepté la moitié de 2018 perçue à la veille des législatives de 2019 et dont certains bénéficiaires régulièrement éligibles sont encore en attente d'encaissement.

Excellence Monsieur le Président de la République, dans le cadre des prochaines élections communales du 17 mai 2020, en raison de la pandémie du Covid-19 et des mesures prises par le gouvernement pour juguler ce fléau, mesures que nous félicitons au passage, la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), a décidé de concert avec les autres institutions de la République, d'organiser la prochaine campagne électorale, à travers les canaux médiatiques.

Une nouvelle qui a, sans nul doute, réjouit le cœur des patrons de presse du Bénin. Mais cette joie n'aura été que de courte durée.

On en était là, lorsque la HAAC, dans sa décision en date 22 Avril 2020, sur la gestion de la campagne médiatique du scrutin du 17 Mai 2020, a imposé à la presse écrite privée, de boire le calice jusqu'à la lie. Autrement, la presse écrite privée est interdite de couvrir et de relayer la campagne électorale dans le cadre des joutes prochaines. Et pourtant, il y a une complicité traditionnelle entre les médias audiovisuels et la presse écrite publique comme privée !

Il est enseigné que « la radio annonce, la télévision montre et la presse écrite démontre ».

Excellence Monsieur le Président de la République,

Une marginalisation que les professionnels des médias peinent à comprendre et se demandent à raison, ce qui pourrait justifier cette nouvelle situation qui vient confirmer que la presse est de plus en plus mise à l'écart des grands rendez-vous d'intérêt national.

La Presse est le premier point de contact crédible entre un pays et toute personne qui envisage de s'y rendre. Et c'est pourquoi les médias professionnels constituent de réels partenaires au développement de par la richesse et la fiabilité de leurs contenus.